ABSENCE DES ELEVES : démarche à suivre.

publié le 25/01/2018

Les absences des élèves doivent être signalées à la VIE SCOLAIRE le jour même au 05 49 25 84 56
ou par courriel à l'adresse suivante : **viescolaire.jeanvilar-lacreche@ac-poitiers.fr**

Merci d'indiquer le nom, le prénom, la classe, le motif et la durée de l'absence.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.